

PROCEDURE D'INSCRIPTION



Vous n'avez pas d'identifiant de connexion

Si vous êtes une nouvelle famille ou si vos enfants n'ont jamais ou pas fréquenté la structure depuis plusieurs années, nous vous suggérons de vous rapprocher du secrétariat. Un dossier sera constitué à l'issue duquel les identifiants de connexion vous seront remis.

Vous avez un identifiant de connexion

Au préalable, un mail vous avertira de l'ouverture des inscriptions pour la période à venir (vacances, mercredis et ateliers découvertes).

1. **Connectez-vous sur** : <https://aej.portail-familles.app>

2. **Entrez** :

Votre identifiant : adresse mail sur laquelle vous avez reçu votre mot de passe

Si vous ne vous en souvenez pas, envoyez un mail à secretariat@aej-crossey.fr

Votre mot de passe : en cas de perte ou d'oubli cliquez sur « mot de passe oublié ».

Mot de passe personnalisable

3. **Complétez ou Modifiez**, toutes les informations personnelles qui vous sont demandées sur « mon foyer », « mon profil », « mes enfants »

Attention : si les informations obligatoires (marquées d'une *) ne sont pas complétées, un écran rouge, au moment de la réservation, vous fléchera vers celles manquantes.

4. **Réalisez votre réservation sur « mon planning »** en suivant les consignes - enfant par enfant - & n'oubliez pas de les inscrire 2 jours par semaine sur les périodes de vacances.

Attention : si vous souhaitez annuler, faites le directement sur le portail (dans la limite de 10/enfant/an) mais si vous souhaitez faire des modifications de jours, contactez-nous.

5. **Vérifiez l'état de vos inscriptions** en vous reconnectant régulièrement ou via la réception d'un mail de notre part.

6. **Payez votre facture**. Lorsque la période de vacances est terminée, vous recevez un mail vous invitant à régler la facture en pièce jointe.

Attention : certains mails atterrissent dans les spams. Pensez à vérifier dans mes factures si votre solde est à jour.

Comment payer ?

. **Par virement** : RIB disponible sur la facture

. **Par chèque, espèces, ANCV, carte Tattoo, CB** : à déposer/à régler au secrétariat ou dans une de nos boîtes aux lettres (mairie de St Etienne de Crossey ou à l'entrée de l'AEJ côté crèche). Le dépôt est sous votre responsabilité.

. **Par CESU** : en ligne depuis votre fournisseur avec le numéro NAN AEJ : 0720153*7

. **Par prélèvement bancaire** : mandat SEPA à demander à la directrice - priorité aux adhérents réguliers

Attention : votre accès à la pré-inscription de la période suivante pourra être bloqué si vous n'êtes pas à jour de vos paiements.

7. **Télécharger vos factures**, selon vos besoins. Pour les attestations, fiscales ou autres, merci de nous faire la/les demande(s).

TARIFS ASSOCIATION AEJ



Pour tous (familles et personnes morales) : **ADHESION** annuelle à l'association = 10€
 Pour la ludothèque : *adhésion par famille (à date anniversaire)*
 Autres activités : *adhésion individuelle (par année civile)*

Accueil de loisirs : tarif au quotient familial (QF) comprenant la restauration = 4€/jour

QF	Mercredis						Vacances scolaires / Forfait						Séjours / Forfait							
	1/2 j. sans repas		1/2 j. avec repas		Journée		2j		3j		4j		5j : 50% sur la 5ème journée		3j	4j	5j	3j	4j	5j
	Les jours d'inscription ne sont pas obligatoirement en continu																			
	Loc	Ext	Loc	Ext	Loc	Ext	Loc	Ext	Loc	Ext	Loc	Ext	Loc	Ext	Locaux			Extérieurs		
<500	3	3,6	8	9,6	9,8	11,75	19,6	23,5	29,4	35,25	39,2	47	44,1	52,9	57	76	95	68	91	114
500 à 799	4,25	5,1	9,75	11,7	12,75	15,3	25,5	30,6	38,25	45,9	51	61,2	57,4	68,9	75	100	125	90	120	150
800 à 999	5,5	6,6	11,5	13,8	15,5	18,6	31	37,2	46,5	55,8	62	74,4	69,8	83,7	90	120	150	108	144	180
1000 à 1199	6,5	7,8	12,75	15,3	17,5	21	35	42	52,5	63	70	84	78,8	94,5	102	136	170	122	163	204
1200 à 1499	7,25	8,7	14	16,8	19,25	23,1	38,5	46,2	57,75	69,3	77	92,4	86,6	104	111	148	185	133	178	222
1500 à 1799	7,75	9,3	14,75	17,7	20,25	24,3	40,5	48,6	60,75	72,9	81	97,2	91,1	109,4	117	156	195	140	187	234
1800 à 1999	8,25	9,9	15,25	18,3	21,25	25,50	42,5	51	63,75	76,5	85	102	95,6	114,8	123	164	205	148	197	246
>2000	8,75	10,5	15,75	18,9	22,25	26,7	44,5	53,4	66,75	80,1	89	106,8	100,1	120,2	129	172	215	155	206	258

La définition et la mise à jour des QF des adhérents sont effectuées par l'association à chaque inscription puis au début de chaque année civile, via une procédure conventionnée par la CAF. Toutes modifications en cours d'année doivent être justifiées par l'adhérent. Sans justification le tarif le plus haut sera appliqué.

Secteur Jeunes :

Cotisation annuelle = 15€ (locaux et extérieurs) -> Accès à la programmation du secteur jeunes
Participation en sus selon le coût de l'activité : prix unique / défini au préalable

Activités de découverte : 30€ / période - Facturation à la période

Ludothèque :

Emprunt/location de jeux : > Carte d'emprunt : 5 jeux de société = 10€ & 10 jeux = 20€
 > Malle de jeux en bois = 50€

Animations : sur devis

Base de calcul : 30€/h + supplément matériel et transport selon la prestation

Paiement : à réception de facture. (cf. moyens de paiement dans procédure d'inscription)
 Au-delà de 30j sans régularisation : aucune inscription, pour toutes activités de l'association, ne sera acceptée

Locaux : enfants résidents à St Etienne de Crossey, St Aupre et St Nicolas de Macherin